

Muni-info 2026

Rapport du maire sur les faits saillants



Heures d'ouverture: Lu.Ma.Jeu 8h30-12h00 et 13h30-16h30 | Ven. 8h30-12h00 | Mercredi Fermé

Suivez-nous!



www.brebeuf.ca

819-425-9833

MAIRE

M. Marc L'Heureux
maire@brebeuf.ca

CONSEILLERS

M. Martin Tassé
M. André Ste-Marie
M. Jacques Richer
M. Michel Richard
M. Guy-Philippe Gauthier
M. Peter L. Venezia

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRESORIER

M. Pascal Caron
urbanisme@brebeuf.ca

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Mme Caroline Leduc
directiongenerale@brebeuf.ca

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

M. James Harney
voirie@brebeuf.ca

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

Mme Isabelle Labelle
secretariat@brebeuf.ca

RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mme Abbie Roy
biblio@brebeuf.ca

RESPONSABLE LOISIRS CULTURE ET COMMUNICATIONS

Mme Marisol Labelle
loisirculture@brebeuf.ca

INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

M. Éric Rhéaume
inspecteur@brebeuf.ca

MOT DU MAIRE



Chers citoyens,

À la dernière séance du conseil municipal, j'ai déposé mon rapport annuel portant sur les états financiers audités de l'exercice 2025. Je vous invite à en prendre connaissance; il est maintenant disponible sur nos différentes plateformes. Les résultats démontrent que l'exercice financier 2025 s'est terminé avec un surplus. Ce résultat est le fruit d'une gestion prudente et rigoureuse des finances municipales. Fidèle à notre façon de faire, ce surplus ne dormira pas dans un compte bancaire : il sera réinvesti en 2026 afin de réaliser des travaux qui avaient été reportés et de concrétiser d'autres projets prévus au budget.

Notre municipalité dispose d'une capacité limitée pour générer de nouveaux revenus. C'est pourquoi chaque dollar doit être utilisé avec discernement. Malgré cette réalité, nous continuons d'améliorer les services offerts à la population et de réaliser des projets concrets. Ce succès repose avant tout sur le travail exceptionnel de notre équipe municipale. Je tiens à remercier sincèrement chacun des membres de notre personnel pour leur professionnalisme, leur créativité et leur engagement. Ils réussissent à accomplir beaucoup avec des ressources limitées, et j'en suis très fier.

L'une des décisions importantes prises par le conseil municipal a été de mettre fin à l'entente de partage d'une ressource en loisirs et culture avec la municipalité de Montcalm afin de consacrer cette ressource entièrement à notre communauté. Ce choix porte aujourd'hui ses fruits. Grâce à une ressource à temps plein, le nombre et la diversité des activités offertes ont considérablement augmenté. Je vous invite à consulter le bilan des activités; vous constaterez par vous-mêmes toute la valeur de cette décision.

Je tiens également à souligner le travail remarquable de cette ressource et de toute l'équipe de la bibliothèque. J'allais écrire qu'ils font des merveilles... mais je devrais plutôt dire qu'elles font des merveilles! Leur dynamisme, leur créativité et leur proximité avec les citoyens contribuent à faire de notre municipalité un milieu de vie plus vivant et plus accueillant.

Au cours de la dernière année, nous avons également poursuivi l'amélioration de nos infrastructures. L'éclairage des plateaux sportifs, l'installation d'un abreuvoir, les travaux favorisant l'accessibilité universelle ainsi que les nouveaux jeux du Parc-en-Ciel ne sont que quelques exemples des investissements réalisés pour améliorer la qualité de vie de nos citoyens.

Ces réalisations démontrent qu'avec une vision claire, une saine gestion et une équipe mobilisée, il est possible d'accomplir beaucoup, même lorsque les ressources financières sont limitées. Je remercie les membres du conseil municipal, les employés de la municipalité ainsi que tous les citoyens qui contribuent, chacun à leur façon, au développement de notre communauté. Ensemble, nous continuerons de bâtir une municipalité dynamique, accueillante et fière de ses réalisations.

Bon été à tous!

Marc L'Heureux

Le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financiers conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du code municipal.

	BUDGET 2025	DÉPENSES EN DATE DU RAPPORT 2025	PRÉVISIONS RÉSULTATS 2025	PRÉVISION DES REVENUS INCLUANT FINANC.	AFFECTATION DES SURPLUS	PRÉVISION DES RÉSULTATS NETS
FONDS GÉNÉRAL						
ADMINISTRATION	503 241 \$	501 258 \$	501 258 \$			
SÉCURITÉ PUBLIQUE	238 756 \$	242 585 \$	242 585 \$			
TRANSPORT	467 476\$	434 982 \$	434 982 \$			
ENVIRONNEMENT	1 194 \$	1 194 \$	1 194 \$			
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	4 900\$	4 034 \$	4 034 \$			
URBANISME	208 754 \$	223 512 \$	223 512 \$			
LOISIRS ET CULTURE	351 411 \$	378 709 \$	378 709 \$			
FINANCEMENT (INTÉRÊTS)	5 910 \$	11 427 \$	11 427 \$			
IMMOBILISATIONS	306 700 \$	183 621 \$	183 621 \$			
REMBOURSEMENT CAPITAL	36 520 \$	37 140 \$	37 140 \$			
RÉSERVES FINANCIÈRES	(14 622) \$	10 778\$	10 778\$			
TOTAL FONDS GÉNÉRAL	2 110 240 \$	2 029 240 \$	2 029 240\$	(1 961 303) \$	(256 810) \$	(188 873) \$
ORDURES	176 019 \$	178 080 \$	178 080 \$	(207 530) \$	(31 529) \$	(60 978) \$
ENTRETIEN AQUEDUC	137 921 \$	119 380 \$	119 380 \$	(104 476) \$	(572) \$	14 332 \$
ENTRETIEN ÉGOUTS	35 737 \$	34 859 \$	34 859 \$	(25 734) \$	(10 003) \$	(878) \$
FINANCEMENT AQUEDUC	56 687 \$	57 629 \$	57 629 \$	(58 656) \$	-\$	(1 027) \$
FINANCEMENT ÉGOUTS	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$
TOTAL TOUS LES FONDS	2 516 604\$	2 419 189\$	2 419 188 \$	(2 357 699) \$	(298 914) \$	(237 425) \$

Le programme triennal d’immobilisations adopté en décembre 2024 présentait les travaux prévus pour 2025 et en voici les réalisations.

ANNÉE DE RÉALISATION 2025

A TRAVAUX DE RÉFECTIONS MAJEURES SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

Réfection de divers tronçons sur les chemins municipaux

- Coût estimé 154 200 \$
- Financement du projet 154 200 \$

Toutes subventions obtenues dans le cadre du Programme d’aide à la voirie locale (25 000 \$), Subvention TECQ (Taxe sur l’essence et contribution du Qc) (25 000 \$), Revenus reportés – Réfection et entretien de certaines voies publiques (24 200 \$) ou de tout autre programme (80 000 \$) seront appliquées au budget de réfection de ces chemins municipaux.

Réalisé en 2025:

Études géotechnique Tour-du-Carré	23 685 \$
Réparation du Rang des Vents,	
Rang des Collines et Lac Suzanne	35 412 \$ (PAVL)
TOTAL:	59 097\$

B INSTALLATION DE COMPTEURS D’EAU

- Coût estimé 32 000 \$
- Financement du projet 32 000 \$

Appropriation de l’excédent affecté – Aqueduc

PROJET ANNULÉ

C INSTALLATION D’ABREUVOIRS ET REMPLISSAGE DE BOUTEILLES

- Coût estimé 5 000 \$
- Financement du projet 5 000 \$

Appropriation de l’excédent affecté du fonds général

Réalisé en 2025:

Abreuvoirs	3834 \$
	Exc. Fonds général

D AFFICHAGE DES ADRESSES CIVIQUES

► Coût estimé 1 000 \$

► Financement du projet 1 000 \$

Appropriation de l'excédent affecté du fonds général

Réalisé en 2025: 1 068\$ (Exc. Fonds général)

E REMPLACEMENT DE CLÔTURE À LA PLAGE

► Coût estimé 1 200 \$

► Financement du projet 1 200 \$

Appropriation des Revenus reportés-Parcs

PROJET REPORTÉ EN 2026

F REMPLACEMENT DES LUMINAIRES DES PLATEAUX SPORTIFS

► Coût estimé 100 000 \$

► Financement du projet

85 000 \$ Subvention Hydro-Québec

15 000 \$ Appropriation de l'excédent affecté du fonds général

Réalisé en 2025:

Lumières 37 265 \$ (Subvention Hydro et Exc. Fonds général)

G AMÉNAGEMENT DANS LE STATIONNEMENT HÔTEL DE VILLE

► Coût estimé 1 000 \$

► Financement du projet 1 000 \$

Appropriation de l'excédent affecté du fonds général

PROJET REPORTÉ À 2026

H ÉTUDE PROFESSIONNELLE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

► Coût estimé 5 000\$

► Financement du projet 5 000 \$

Appropriation de l'excédent affecté du fonds général

PROJET ANNULÉ

I MODIFICATION DE LA PORTE D'ACCÈS À LA SALLE COMMUNAUTAIRE

► Coût estimé 12 000 \$

► Financement du projet 12 000 \$

Appropriation de l'excédent affecté du fonds général

Réalisé en 2025: 9 449 \$ (Exc. Fonds général)

J ACQUISITION DE TABLES À LA SALLE COMMUNAUTAIRE

► Coût estimé 500 \$

► Financement du projet 500 \$

Appropriation de l'excédent affecté du fonds général

PROJET REPORTÉ

K AMÉNAGEMENT PARC-EN-CIEL

► Coût estimé 20 000 \$

► Financement du projet 20 000 \$

Appropriation du surplus du fonds général

Réalisé en 2025: 48 182 \$ (Exc. Fonds général)

L INSTALLATION DE SÈCHES-MAINS AU PAVILLON

► Coût estimé 3 300 \$

► Financement du projet 3 300 \$

Appropriation du surplus du fonds général

Réalisé en 2025: 3 055 \$ (Exc. Fonds général)

M SUPPORT DE LAVAGE ET SÉCHAGE POUR LAVE-VAISSELLE

► Coût estimé 500\$

► Financement du projet 500 \$

Appropriation du surplus du fonds général

PROJET REPORTÉ

N CUISEUR À VAPEUR ÉLECTRIQUE

► Coût estimé 3 000\$

► Financement du projet 3 000\$

Appropriation de l'excédent du fonds général

PROJET ANNULÉ

Principales autres réalisations et faits saillants de 2025

- Poursuite du mandat du programme de contrôle des insectes piqueurs.
- Fin de l'entente du projet d'une ressource partagée en loisirs et culture avec la municipalité de Montcalm.
- Renouvellement d'une Politique d'aide financière pour accessibilité à un camp de jour.
- Poursuite d'une entente intermunicipale avec la Ville de Mont-Tremblant pour le partage d'infrastructures en loisirs.
- Émission de 641 Carte-Citoyen.
- Émission de 157 permis en urbanisme pour des travaux de diverses natures évalués à plus de 4 334 532 \$, et l'ajout de 12 nouvelles unités de logements.
- Diverses compensations pour collecte de matières résiduelles à recevoir pour 2025 d'un peu plus de 42 900 \$.
- Collecte de 113.80 tonnes de matières organiques.
- Collecte de 164.71 tonnes de déchets.
- Collecte de 108.767 tonnes de matières recyclables.

- Renouvellement de l'engagement d'un agent de sécurité en saison estivale.
- Engagement d'un agent de sécurité pour certains événements spéciaux dans la salle communautaire.
- Poursuite de l'offre annuelle du dîner communautaire 'La Farandole' où la municipalité offre et sert le repas.

Informations et données-statistiques de la bibliothèque (données de 2024-2025)

- Maintien du volume des prêts de livres, revues, livres numériques de 8316 à 8139
- Augmentation de l'achalandage des usagers de 2600 à 2860
- Maintien du prêt de liseuses et accompagnement en littératie numérique.
- Augmentation des prêts entre bibliothèques : de 498 à 577
- Maintien du plus haut niveau de Biblio QUALITÉ : niveau 5
- Vente de livres usagés 640 \$ pour bonification de la collection jeunesse
- Augmentation considérable de l'offre en animation passant de 35 à 60 activités par année:
 - Heures du conte
 - Club d'écriture
 - Matinées bricolage
 - Recherche et trouve
 - Club de lecture adulte
 - Club lecture jeunesse TD
 - Matinées jeux de société
 - Scrabble café



Multitude d'offres en loisirs et culture

- 5^e édition du dépouillement d'arbre de Noël
- Rallye d'Halloween
- Marché des Fêtes
- Concours de dessin de Pâques
- Conférence pour la journée du patrimoine
- Journée environnement
- 4 activités pour les adultes :
 - Cours d'auto-défense
 - Initiation au pickleball
 - Cours de premiers soins
 - Activité pour souligner la Journée de la Femme
- 8 activités pour les jeunes avec l'aide financière de la Fondation Tremblant :
 - Atelier de cirque
 - Spectacle de Sylvie D Lire
 - Cours de patin
 - Soirée basketball
 - Spectacle de magie
 - Activité horticole
 - Yoga pour enfant
 - Recherche et trouve au Parc-en-Ciel



NOUVEAU RÈGLEMENT ENCADRANT LES ACTIVITÉS EN MILIEUX HYDRIQUES (RMUN).

Depuis le 1er mars dernier, un nouveau règlement provincial est entré en vigueur: le **Règlement sur l'encadrement d'activités sous la responsabilité des municipalités réalisées dans des milieux hydriques et sur des ouvrages de protection contre les inondations (RMUN)**.

Ce règlement fait partie du cadre réglementaire modernisé en milieux hydriques, qui remplace le régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral, en place depuis mars 2022. Il introduit plusieurs changements visant à mieux protéger les milieux naturels tout en clarifiant les responsabilités municipales.

Ce qui change concrètement – quelques exemples

Note : Comme ce cadre réglementaire est récent, certains effets, enjeux d'application ou cas particuliers pourraient également être précisés au fil du temps, à mesure que son application se poursuit à l'échelle municipale et provinciale.

1. Préséance du règlement municipal

Auparavant, certaines dispositions du règlement ministériel pouvaient avoir préséance. Ce n'est désormais plus le cas. Le règlement municipal s'applique en priorité lorsqu'il est plus restrictif.

Il est important de préciser que la majorité des normes environnementales intégrées à la réglementation municipale découlent du schéma d'aménagement de la MRC des Laurentides, avec lequel la Municipalité a l'obligation d'être en concordance. Les marges de manœuvre locales sont donc encadrées par des exigences régionales.

2. Nouveaux travaux nécessitant un permis

Le RMUN introduit de nouvelles obligations. Un permis municipal est maintenant requis notamment pour:

- l'aménagement de percées visuelles dans la rive ou le littoral (ex. : ouverture dans la végétation pour voir le plan d'eau);
- l'aménagement d'un accès à un lac ou à un cours d'eau.

Ces exigences découlent du cadre réglementaire provincial, que la Municipalité se doit d'appliquer.

Zones inondables : situation actuelle

Les cartes de zones inondables de nouvelle génération ne sont pas encore disponibles pour le secteur de Brébeuf. D'ici leur publication, les règles en vigueur continuent de s'appliquer selon les données cartographiques actuellement reconnues.

Pourquoi ces changements?

Le RMUN s'inscrit dans une volonté gouvernementale de:

- mieux protéger les rives, littoraux et zones inondables;
- réduire les impacts des activités humaines sur les milieux hydriques;
- améliorer la résilience face aux inondations.

EN RÉSUMÉ

Avant d'entreprendre des travaux près d'un lac, d'un cours d'eau ou en zone inondable, il est essentiel de:

- vérifier la réglementation applicable;
- valider si un permis est requis.

Service de l'urbanisme

urbanisme@brebeuf.ca

819-425-9833 poste 5307